

Demande de CNI

Rendez-Vous [UNIQUEMENT EN LIGNE](https://montelimar.fr) sur [montélimar.fr](https://montelimar.fr)

➦ Rubrique « VOTRE MAIRIE » → RDV en ligne

Faire une pré-demande en ligne sur [ANTS.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

⚠ TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

(Tous les documents doivent impérativement être fournis au format papier)

Personnes majeures

Présence **OBLIGATOIRE** au dépôt et au retrait
1^{ère} demande et renouvellement

- Pré-demande (au format papier **obligatoirement**)
- Ancienne Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité ou **périmé(e) depuis moins de 5 ans** pour un renouvellement (original(e) + photocopie)
- Acte de naissance original (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois (à défaut, copie intégrale de l'acte de mariage)
- En cas de perte ou de vol :
 - ➦ déclaration de perte à remplir en mairie au moment du dépôt de dossier ou déclaration de vol
 - ➦ Timbre fiscal de 25 € (à acheter en bureau de tabac, ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- 1 photo d'identité couleur, récente (**moins de 6 mois**), de face, tête nue, front, oreilles et cou dégagés, éviter les lunettes, ne pas sourire, sur fond uni de couleur claire (bleu ou gris)
- Justificatif de domicile de moins d'un an (original + photocopie) à vos noms (ou au nom marital) et prénoms (facture eau, téléphonie fixe/mobile, quittance de loyer non manuscrite, assurance habitation, avis d'imposition, titre de propriété, contrat de location)
- Pour les personnes hébergées :
 - ➦ attestation d'hébergement sur l'honneur de l'hébergeant
 - ➦ justificatif de domicile de moins d'un an à ses nom et prénom (original + photocopie)
 - ➦ pièce d'identité de l'hébergeant (photocopie)

CAS PARTICULIERS

- Inscription du nom marital sur la CNI : acte de naissance ou acte de mariage original de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation)
- Pour les personnes divorcées :
 - ➦ décision de justice mentionnant l'autorisation de porter le nom de l'ex-conjoint (originale + photocopie)
 - ou
 - ➦ autorisation de l'ex-conjoint de porter son nom + (le cas échéant) sa pièce d'identité (photocopie)
- Pour les personnes veuves : acte de décès du conjoint **ou titre sécurisé** avec mention de veuvage afin de pouvoir le mentionner sur le nouveau titre
- Pour les majeurs protégés :
 - ➦ jugement de curatelle ou de tutelle (présence obligatoire du tuteur au dépôt et à la remise du titre)
 - ➦ pièce d'identité du représentant légal (originale + photocopie)
- 1^{ère} demande suite à l'acquisition de la nationalité Française :
 - ➦ certificat de nationalité Française **ou** décret de naturalisation (original + photocopie)
 - ➦ acte de naissance délivré par le Service Central d'État Civil de moins de 3 mois (original + photocopie)
 - ➦ pièce d'identité (passeport étranger, permis de conduire sécurisé, récépissé de remise du titre de séjour avec photographie) (originale + photocopie)

Personnes mineurs

Présence **OBLIGATOIRE** au dépôt et au retrait (facultative -12ans)
1^{ère} demande et renouvellement

- Pré-demande (au format papier **obligatoirement**)
- Ancienne Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité ou **périmé(e) depuis moins de 5 ans** pour un renouvellement (original(e) + photocopie)
- Acte de naissance original (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois
- En cas de perte ou de vol :
 - ➦ déclaration de perte à remplir en mairie au moment du dépôt de dossier ou déclaration de vol
 - ➦ Timbre fiscal de 25 € (à acheter en bureau de tabac, ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- 1 photo d'identité couleur, récente (**moins de 6 mois**), de face, tête nue, front, oreilles et cou dégagés, éviter les lunettes, ne pas sourire, sur fond uni de couleur claire (bleu ou gris)
- Justificatif de domicile de moins d'un an (original + photocopie) aux noms et prénoms des 2 représentants légaux (facture eau, téléphonie fixe / mobile, quittance de loyer non manuscrite, assurance habitation, avis d'imposition, titre de propriété, contrat de location)
- Pièce d'identité du représentant légal présent (originale + photocopie)

CAS PARTICULIERS

- Si les parents sont divorcés :
 - ➦ décision de justice (jugement ou convention de séparation) relative à l'autorité parentale (originale + photocopie) **sans décision de justice**
 - ➦ autorisation de l'autre parent
 - ➦ pièce d'identité de l'autre parent (photocopie)
- En cas de résidence alternée :
 - ➦ décision de justice **ou** convention conclue entre les deux parents (originale + photocopie)
 - ➦ justificatif de domicile de moins d'un an au nom de l'autre parent (photocopie)
 - ➦ pièce d'identité de l'autre parent (photocopie)
- Dans le cas d'exercice de l'autorité parentale par un tiers :
 - ➦ jugement de tutelle (présence obligatoire du tuteur au dépôt et à la remise du titre)
 - ➦ pièce d'identité du tuteur (originale + photocopie)
- Pour ajouter un nom d'usage :
 - ➦ un acte d'état civil **ou** titre sécurisé faisant apparaître la double filiation (original + photocopie)
 - ➦ une attestation donnant accord signée des 2 parents
 - ➦ pièces d'identité des 2 parents (originales + photocopies)
- 1^{ère} demande de titre Français pour un mineur né à l'étranger ou né en France de parents nés à l'étranger : les mêmes justificatifs que ceux demandés aux personnes majeures (voir ci-contre)